



ENTREMONT-LE-VIEUX LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME...

N°34 - JUILLET 2023

Horaires d'ouverture de la mairie et de l'Agence

Postale Communale :

Mardi : 9h-12h / 13h45-16h45

Jeudi : 9h-12h

Samedi : 8h45-11h45



Sommaire

Le mot du Maire	p.1
Le point sur les travaux en cours du mois de juin	p.2
Urbanisme et sécurisation du bourg	p.2-3
Le budget 2023	p.4
Le musée de l'ours des cavernes fait peau neuve !	p.4-5
La bibliothèque poursuit son évolution...	p.6
L'éclairage public	p.6
Les brèves	p.7
Commémoration du maquis de Chartreuse	p.7-8
Du côté de la communauté de communes	p.8-9
L'art de bivouaquer responsable sur la réserve naturelle	p.9-10
Un nouveau service : la location de vélos solidaires !	p.10
Illiwap, l'application mobile de la commune	p.10-11
Le coin des associations	p.11-12
Agenda	p.12
État civil	p.12

LE MOT DU MAIRE

Mesdames et Messieurs,

Voici le nouveau bulletin qui nous permet de vous donner quelques informations sur les sujets traités par le conseil municipal.

La municipalité poursuit son programme de travaux avec la restructuration du musée, l'ouvrage d'assainissement collectif aux Brancaz, le confortement de la route des Rigauds aux Combes ou encore avec de plus petits chantiers et opérations destinés à améliorer le cadre de vie.

Par ailleurs, le conseil municipal réfléchit au devenir du centre de vacances de la Grennery. En effet, le gestionnaire de l'association « chalet la Grenery », nous a rendu les clés le 31 décembre 2021 à l'issue d'un bail emphytéotique. La commission de sécurité avait donné un avis défavorable à la poursuite de l'activité pour non-conformité du système d'incendie et de désenfumage. Les travaux de mise aux normes présentent un coût très élevé.

Je profite aussi de ce bulletin pour vous dire que la complexité des procédures administratives, la multiplication des plateformes, les normes sans cesse en expansion... ne touchent pas que les citoyens dans leurs démarches. La mairie est également concernée et le travail des secrétaires et des élus s'en trouve alourdi. À chaque occasion, je tire la sonnette d'alarme auprès des parlementaires et des instances représentatives. Espérons que les parlementaires sauront entendre les élus du bloc communal pour simplifier les normes.

Je vous souhaite un bel été, de bonnes vacances pour ceux qui peuvent en prendre, de vous ressourcer en famille et entre amis pour aborder la rentrée avec une belle énergie.

Bien à vous,
Anne LENFANT

LE POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS DU MOIS DE JUIN

Élargissement de la route entre « Aux Cottarets » et « Les Combes » :

Quatre entreprises ont répondu à l'appel d'offres. L'entreprise CUQUATTP a été retenue pour un montant de 81820 € HT subventionné à 48 % soit 39273,80 € HT par le département.



LE DÉPARTEMENT

Les travaux ont débuté le 10 mai et se sont terminés fin juin. Ils consistent à élargir la chaussée à 4 mètres en faisant un mur d'enrochement en amont, à créer un accotement de 0,50 mètre en aval, à enfouir les fourreaux de Télécom et de la fibre ainsi que le réseau d'assainissement en attente sur les 120 mètres du chantier.

Un revêtement en enrobé viendra clôturer les travaux.

Assainissement entre Les Brancz et la station du Granier :

Les travaux ont repris début mai et devraient se terminer en automne.



C'est l'entreprise BRON qui fait les travaux pour un montant de 234 424 € HT avec une subvention de 145 146 € HT de l'agence de l'eau et une de 40 000 € HT de l'état. L'étude et le suivi des travaux sont réalisés par le bureau d'études Profil'études pour la somme de 14 400 € HT.

Les travaux correspondent aux objectifs identifiés dans le schéma directeur d'assainissement soit :

- Extension du réseau du hameau du Plan-Martin au hameau des Brancz et à la station du Granier.
- Suppression de la station d'épuration du Granier.

URBANISME ET SÉCURISATION DU BOURG

Vous souhaitez modifier une façade, une toiture, procéder à une extension de bâtiment ou à toute autre construction y compris une cabane de jardin ? N'oubliez pas que toutes ces modifications sont soumises soit à l'obtention d'une déclaration préalable, soit d'un permis de construire.

Les modifications de terrain, quant à elles, sont soumises à l'obtention d'un permis d'aménager.

Merci de déposer votre dossier suffisamment tôt, soit directement en mairie soit par voie électronique pour pouvoir réaliser vos travaux à la période où vous le souhaitez. Il faut compter de 1 à 6 mois selon la complexité du projet.

Lorsque votre projet est accepté, il vous faudra procéder à l'affichage sur votre terrain. Enfin, à la fin de vos travaux, n'oubliez pas la déclaration de fin de chantier ainsi que la demande de conformité à déposer en mairie.

Vous pouvez bénéficier d'un conseil gratuit de l'architecte conseil de la commune, en prenant rendez-vous via la communauté de commune cœur de Chartreuse.

Nous invitons les artisans à vérifier que leurs clients disposent d'une autorisation avant d'ouvrir le chantier comme le précise le code de l'urbanisme.

Au titre de son **article L480-4**, constitue une infraction au droit de l'urbanisme :

- Le fait d'exécuter des travaux sans autorisation (sans déclaration préalable, sans permis de construire, sans permis d'aménager ou sans permis de démolir) ;
- Le fait d'exécuter des travaux sans respecter les prescriptions imposées par l'autorisation qui a été délivrée.

Saisie des demandes d'urbanisme par voie électronique

Pour les permis de construire, les déclarations préalables, et les certificats d'urbanisme, vous pouvez déposer vos demandes via le lien <https://pu.rgd.fr/#/073107>

Dans cette hypothèse, nous vous indiquons qu'il est important de déposer tous vos documents dans un même fichier. Le logiciel ne peut pas faire autrement.

Commission environnement et travaux de sécurisation dans le bourg et ses abords

Route départementale 45

Afin de favoriser et sécuriser les déplacements à pied le long de l'axe de la route départementale 912 et de la route départementale 45 en direction des bâtiments communaux et commerciaux un alternat vient d'être installé.

Ce dispositif devrait permettre d'abaisser la vitesse des véhicules, d'améliorer la sécurité globale de cet axe au départ de la RD 45, de la sortie du chemin rural du Cozon en direction du hameau du Désert pour assurer une meilleure protection des piétons.

Le sens de priorité en est le suivant :

Priorité pour les véhicules venant des bâtiments communaux et commerces sur ceux qui arrivent de la départementale 912



Extension de l'agglomération d'Épernay nord/sud

Ce printemps, une demande a été faite auprès du département pour prolonger la zone d'agglomération côté sud, en direction de Saint-Pierre d'Entremont, jusqu'au local du département. Le hameau des Perrets fera donc partie de l'agglomération. La demande concerne également l'entrée nord du Bourg en direction du col du Granier, jusqu'au bâtiment de Charp'Entremont.

Cela permettra de réduire la vitesse de 70 à 50 km/h côté sud et de 80 à 50 km/h côté nord.

Dans le même esprit une demande a été déposée, acceptée et réalisée par la région en charge des transports scolaires pour avancer l'arrêt de bus scolaire au niveau du parking des bureaux de l'ESAT en direction d'Épernay. Nos écoliers sont désormais mieux protégés lors de leur retour.

Les zébras qui marquent sur la chaussée la présence de l'arrêt de bus seront déplacés par les services départementaux.

Sécurisation de la traversée d'Épernay

Des séparateurs de voies vont être disposés sur la route départementale D 912 pour réduire la vitesse des véhicules lors de la traversée du bourg.

Ils vont être installés de début à fin octobre.

Les usagers de la route venant de Chambéry et se dirigeant vers Saint Pierre d'Entremont devront céder la priorité aux usagers de la route circulant en sens opposé.

Les usagers venant de Saint Pierre d'Entremont et se dirigeant vers Chambéry devront céder la priorité aux usagers de la route circulant en sens opposé.

Ce dispositif, déjà mis en place depuis 2017 donne satisfaction aux habitants d'Épernay.

LE BUDGET 2023

Le conseil municipal réuni le 5 avril 2023 a voté le budget général et le budget de l'assainissement. Le budget général s'équilibre en fonctionnement à hauteur de 980354,96 € et en investissement à 2042919.58 €. Le budget de l'assainissement s'équilibre en fonctionnement à hauteur de 103763.51 € et en investissement à 495204.99 €.

Les travaux importants engagés par la municipalité se font grâce à nos différents partenaires financiers sans qui nous ne pourrions pas investir. Généralement, pour financer la part d'autofinancement une commune recourt à l'emprunt. Depuis plusieurs années Entremont-le-Vieux n'avait pas contracté d'emprunt, mais cette année cela s'avère nécessaire.



En ce qui concerne les taux d'imposition en 2023, il n'y aura pas d'augmentation.

Sur proposition de madame le maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal a décidé de **ne pas augmenter la part communale des différentes taxes**. Les taux d'imposition pour l'année 2023 s'établissent donc comme suit :

- Taxe d'habitation : 19.19%
- Taxe foncier bâti : 31.13%
- Taxe foncière non bâti : 144.01%

LE MUSÉE DE L'OURS DES CAVERNES FAIT PEAU NEUVE !

21 ans après sa première ouverture au public et après 9 mois de travaux, le musée présente de nouveaux espaces muséographiques et une scénographie moderne offrant une approche encore plus sensible, expérientielle et interactive.

Un bâtiment à l'expression architecturale contemporaine

L'extension du bâtiment, conçue par Architecture Energie, a une double-peau en bois vertical qui vient suggérer l'orée de la grotte sur un fond noir en mimétisme avec l'intérieur sombre des grottes. L'extension d'une surface de 138 m² se situe à l'est du musée et se compose de deux espaces distincts : une salle d'exposition temporaire et une salle d'animation.



Avec ses 50 m², la surface de l'exposition temporaire a doublé permettant ainsi de présenter, par exemple, l'exposition « Bienvenue chez les Préhistos ».

Cette exposition décalée incite le public à découvrir la vie quotidienne des Préhistos, une famille préhistorique imaginaire, à travers une mise en scène immersive, ludique et originale. L'exposition, réalisée par le musée de la préhistoire de Solutré, est présentée jusqu'au 12 juin 2024.

La nouvelle salle d'animation, d'une surface de 60 m², sera mise en service dès cet été pour l'accueil des groupes ayant réservé des animations.

Le public individuel peut s'inscrire aux ateliers « parure en stéatite » et « art pariétal » proposés les mardis et les jeudis à 10h30 du 11 juillet au 24 août 2023.

Un nouveau parcours de visite à la scénographie moderne et interactive

Le concept narratif du parcours de visite de la scénographie imaginé par l'atelier des Charrons, propose au public de se mettre dans la peau d'un paléontologue, de suivre sa démarche, depuis sa découverte de la grotte jusqu'à l'étude des ossements de l'ours des cavernes, de son environnement et de son mode de vie.

Sous la forme d'une enquête, le public est invité à résoudre des énigmes, à répondre à des quiz, à interroger les scientifiques et les collections. Casques de réalité virtuelle et petites animations audiovisuelles viennent ponctuer ce parcours afin d'apporter des informations complémentaires.

A l'issue de cette quête, le public découvre un spectacle audiovisuel immersif composé de décors réels et virtuels.



Les financeurs du projet

Le projet d'extension et de requalification du musée est soutenu par l'Europe (Fonds FEDER-POIA), la région Auvergne-Rhône-Alpes (Station vallée pôle nature), l'État (Fonds Avenir Montagnes), le département de la Savoie (plan tourisme, dispositif petits sites), le Crédit agricole des Savoie et la fondation du Crédit agricole – pays de France.



L'agenda de l'été

Conférence : « La grotte Cosquer, patrimoine en péril », présentée par Frédérique Duquesnoy, docteure en archéologie

Mercredi 12 juillet 2023 à 20h

Dans les Calanques entre Marseille et Cassis, la grotte Cosquer est vouée à être engloutie par la montée du niveau de la mer. Face à ce scénario inéluctable, les scientifiques se mobilisent pour étudier ses vestiges archéologiques, peintures et gravures rupestres ainsi que foyers et outils avant leur disparition. Spécialiste des arts rupestres, l'archéologue Frédérique Duquesnoy nous présente les merveilles qu'abrite cette cavité, ainsi que les enjeux et les conditions des recherches qui y sont menées.

Entrée gratuite.

Concert harpe et flûte

Mercredi 19 juillet 2023 à 18h30

Fearghal McCartan à la harpe et Fiona McLaughlin à la flûte proposent une pause musicale avec au programme de la musique celtique et de la musique classique.

Tarif unique : 6,00 €. Gratuit moins de 4 ans. Sur réservation.

Conte musical « Nanoulak » par la Cie Infini Dehors

Mercredi 23 août 2023 à 18h30

« Nanoulak » est une histoire de nature et de métissage, celle d'un ourson né d'une mère ours blanc « Nanouk », et d'un père ours brun, Aklak, qui fuient tous deux leurs territoires respectifs à cause du réchauffement climatique. C'est en Alaska que nos deux ours se rencontrent et donnent naissance à Nanoulak, ourson métis.

Conte musical slam et argile. Durée 45 minutes. Tout public à partir de 8 ans.

Tarif unique : 6,00 €. Gratuit pour les moins de 4 ans. Sur réservation.

Les horaires de visite

Réouverture du musée le 24 juin 2023.

En juillet et en août, le musée est ouvert tous les jours de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.

LA BIBLIOTHÈQUE POURSUIT SON ÉVOLUTION ...



Depuis la fête des bibliothèques en février dernier, au-delà des permanences habituelles où chacun peut venir passer un moment, échanger avec les personnes présentes, jouer, goûter après l'école, emprunter ou rendre un document... de nouvelles activités ont vu le jour.

Quel que soit le support proposé (écriture, jeux, informatique, tricot), c'est, à chaque fois pour les participants, l'occasion de se rencontrer autrement. Si certains changements sont à envisager pour être au plus près des besoins, attentes ou désirs des habitants, les activités vont cependant se poursuivre jusqu'à l'été.

Lorsque vous venez rendre ou chercher un document, vous pouvez constater qu'un petit « clic » suffit à assurer sa restitution ou son emprunt. Pour les bénévoles, c'est autant de temps et de fluidité gagnés ! Pour les lecteurs, chacun peut désormais visualiser en ligne la collection, ses prêts en cours ou en retard et d'emprunter ou rendre des ouvrages dans les deux bibliothèques de la vallée des Entremonts.

Pour accéder au catalogue, il suffit de vous rendre sur : <https://bibliotheque.entremonts.net/> et de rentrer votre identifiant et votre mot de passe. Merci de récupérer vos codes d'accès sur place ou au téléphone pendant les heures d'ouverture, ou en envoyant un mail à : bibliotheque.entremont@gresille.org

Merci aux bénévoles qui ont passé beaucoup de temps et d'énergie à rendre possible le changement vers cette nouvelle base informatique.

Depuis peu, grâce à des dons, deux ordinateurs sont mis à disposition des usagers pour faciliter leurs recherches dans le catalogue ou sur Internet.

Les équipes d'Entremont-le-Vieux et de Saint-Pierre d'Entremont ont consolidé leur lien en se rencontrant régulièrement dans l'objectif d'une mise en réseau des deux bibliothèques. Projet soutenu par la bibliothèque départementale de prêt, Savoie Biblio.

Dans le cadre de ce partenariat, certains bénévoles des deux équipes ont bénéficié d'une formation d'une journée avec une conteuse. A l'issue de cette journée, les tous nouveaux conteurs amateurs ont ainsi pu offrir aux adultes et enfants du village une séance contée fort réussie.



Les deux classes d'Entremont-le-Vieux viennent chacune à la bibliothèque une fois tous les 15 jours. Elles sont accueillies avec leurs institutrices par deux bénévoles. Chaque élève peut ainsi rendre ses livres et en emprunter. Les bénévoles se rendent également disponibles pour leur lire des histoires.

Sur un autre moment, animé par trois bénévoles, chacune des classes a bénéficié d'une séance d'animation autour d'un conte : **la légende du colibri**. Cette séance sera aussi proposée aux élèves de l'école de St Pierre d'Entremont.

C'est ainsi que la dynamique de la bibliothèque se poursuit et sollicite toujours la présence de personnes pour la faire vivre.

N'hésitez pas à venir nous voir, à nous proposer de nous rejoindre. Avis aux amateurs...

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Suite à son diagnostic, le bureau d'études Ombres et Lumières a été missionné pour poursuivre l'accompagnement de la commune sur la rénovation de l'éclairage public, dans le cadre de sa transition énergétique.

Cette rénovation se déroulera sur 4 ans, avec un budget prévisionnel ambitieux de 25 000 euros par an. Une fois les choix stratégiques validés, et après établissement du dossier de consultation, les entreprises seront consultées en marché restreint. Nous vous tiendrons régulièrement informés des options retenues et de l'évolution du chantier.

LES BRÈVES

- Depuis début juin un nouveau sourire vous accueille à la mairie. Blandine Pelhâte a rejoint l'équipe des secrétaires de mairie pour compléter le temps de travail de Mylène Besson qui a souhaité réduire sa présence en mairie au profit d'une autre activité professionnelle.
- Il est à noter que depuis début avril les horaires d'ouverture au public de la mairie et de l'agence postale ont été réduits par manque de personnel ; nous souhaitons un prompt rétablissement à Sandrine Rey.
- Du côté des services techniques, ne soyez pas surpris de rencontrer M. Jordan Lejeune avec un nouveau collègue. Jimmy Lacombe a pris un congé pour disponibilité et nous avons recruté un nouvel agent technique en la personne de M. Christophe Loche. Nous remercions Jimmy Lacombe du travail accompli sur la commune durant ses années de présence.
Merci de l'accueil chaleureux que vous saurez leur faire.
- Après les belles décorations de Noël qui ont orné la place de la fontaine à Épernay ce sont des décors printaniers qui ornent les massifs d'entrée d'Épernay. Ces décorations sont réalisées par des bénévoles que nous remercions. Vous pouvez les rejoindre pour faire bénéficier la commune et ses visiteurs de vos talents. Par ailleurs, si vous avez des restes de peintures vous pouvez les déposer à la mairie.
- Les enfants de l'école ont offert aux parents, grands-parents et amis un beau spectacle avec la présentation des activités de l'année, des chants et des danses. Nous pouvons les féliciter pour leur belle réussite aux défis artistiques, scientifiques et technologiques qu'ils ont affrontés.



- La 31e édition des «nuits des étoiles», événement national mis en place par l'association française d'astronomie se déroulera cette année les 11 et 12 août 2023. Le club d'astronomie sur les Monts, de Bassens et le club ALBEDO38 de Coulevie sont partenaires officiels de cet événement et y participeront tous les deux. Comme l'édition de l'année 2022 qui avait été suivi par un large public le 6 août 2022, vous êtes tous invités à cette manifestation gratuite sur le parking en face de l'auberge du Praz au Désert.
- Fauchage des bords de routes : comme tous les ans le fauchage des accotements sera réalisé la deuxième quinzaine de juillet. En attendant restez prudents sur les routes étroites et sans grande visibilité.
- La maison d'assistants maternels ouvrira prochainement ses portes à Saint-Pierre d'Entremont Savoie. Cela permettra d'améliorer l'offre de garde des jeunes enfants sur la vallée. Par ailleurs, le projet de micro-crèche dans la grange Gandy à Épernay est en cours d'étude par l'architecte M. Philippe MICHEL-MAZAN en lien avec la communauté de communes cœur de Chartreuse et les services de la petite-enfance.

COMMÉMORATION DU MAQUIS DE CHARTREUSE

La commune de Saint-Pierre d'Entremont a officiellement relancé la **commémoration du Maquis de Chartreuse au cirque de Saint-Même**. La cérémonie a eu lieu le 10 juin. Mise à mal par la crise sanitaire et la disparition des anciens membres, cette cérémonie est importante pour le devoir de mémoire.

Elle est le prélude à une manifestation plus importante programmée pour les 80 ans du maquis le 8 juin 2024.



Cette cérémonie fut l'occasion de réunir:

- Mme Anne Lenfant, la présidente de la CCCC, maire d'Entremont-le-Vieux, MM. Wilfried Tissot, maire de St-Pierre d'Entremont Savoie, Marc Gautier, maire de St-Pierre d'Entremont Isère, Hervé Buttard, maire de Corbel, Stéphane Gusméroli, maire de St-Pierre de Chartreuse, Jean-Claude Starter, maire de St-Laurent du Pont,
- des conseillers municipaux, parmi lesquels Chantal Connochie (1re adjointe, St-Pierre d'Entremont Savoie), Hervé Jacquier (2e adjoint, St-Pierre d'Entremont Savoie), Sylvène Granjean (1re adjointe, St-Pierre d'Entremont Isère), Catherine Varvat (4e adjointe, St Pierre d'Entremont Isère), Brigitte Burlet (3e adjointe, Entremont le Vieux), Céline Boursier (1re adjointe, St-Laurent du Pont), Loïc Choux, Thierry Devauton, Albane Geslin (conseillers et conseillère de St Pierre d'Entremont Savoie),
- le Major Eric Joly, chef de la gendarmerie de Pont de Beauvoisin,
- des représentants du souvenir français Savoie et Isère,
- des anciens de la compagnie de réserve Stéphane du 13,
- des réservistes de la compagnie de réserve Stéphane du 13, sous le commandement du capitaine Bachelard,
- des représentants de la fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie,
- plusieurs citoyennes et citoyens.



DU COTÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES...

• Les chantiers de jeunes : l'été dernier nous avons accueilli une douzaine de jeunes du territoire encadrés par Fred l'animateur du PAJ durant une semaine. Ils participaient à un « chantier jeunes » coorganisé par la communauté de communes. Ils ont rénové la signalétique de la cour de l'école (marelle, escargot...), ont poncé et verni la porte de l'église et lasuré les menuiseries de la salle du Rochat.

Cette année, nous espérons bénéficier de nouveau de ces chantiers qui permettent à des jeunes éloignés de l'école ou du travail de reprendre confiance en eux. Nous avons proposé de repeindre la barrière du trottoir en face de la mairie et la celle du perron de l'école.

• Les places en accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) sont déficitaires à l'échelle de la communauté de communes pour accueillir tous les enfants qui en ont besoin. Aussi, la commission jeunesse travaille à un déploiement de l'offre.

Le bureau des maires s'est réuni deux fois pour en discuter. Les finances de la communauté de communes ne permettent malheureusement pas un déploiement assez large actuellement.

- La station de ski de Saint Pierre de Chartreuse – le Planolet a fonctionné cet hiver en régie directe intercommunale. Ceci a nécessité une énergie et de nombreuses heures de travail pour les techniciens et les élus de la communauté de communes. Un collectif composé d'élus, de socio-professionnels (loueurs de matériel de ski, hébergeurs, entrepreneurs, ski-club, moniteurs de ski, ...), de l'office du tourisme, de Chartreuse tourisme, de techniciens... a été constitué dès les mois de septembre 2022.

Tous les jeudis soir, la trentaine de personnes constitutives de ce groupe partageait les informations et travaillait aux conditions d'ouverture de la station malgré les contraintes techniques et financières inhérentes à celle-ci. Toutes les idées et compétences étaient ainsi réunies pour proposer au conseil communautaire des éléments de décision. Bravo aux participants, ce fut une belle réussite. Cependant, la communauté de communes ne pourra pas poursuivre la gestion en régie directe la saison prochaine. Une délégation de service public est en cours de négociation.

- La communauté de communes est lauréate du programme « avenir montagne ingénierie » et peut ainsi déployer du temps d'ingénierie au service de la transition touristique. Mais il n'est pas possible de parler de tourisme sans parler de mobilité, d'énergie, d'eau, de biodiversité ... Aussi, faudra-t-il évoquer non pas LA transition touristique, mais DES transitions. Cela nous conduit à réfléchir à nos modes de fonctionnement actuels pour les faire évoluer. Tout comme un collectif a été constitué pour la station de ski, un travail participatif sera mis en place.

- Concernant les déchets, depuis le 1er janvier 2023 tous les emballages se trient. Les papiers et les emballages se déposent dans la même colonne de tri. Les colonnes bleues seront progressivement remplacées par des colonnes jaunes. Merci pour votre adaptation à ces nouvelles consignes nationales. A l'heure où les vacances sonnent, les consignes étant identiques partout en France, nous n'avons pas d'excuses pour ne pas trier où que l'on soit.

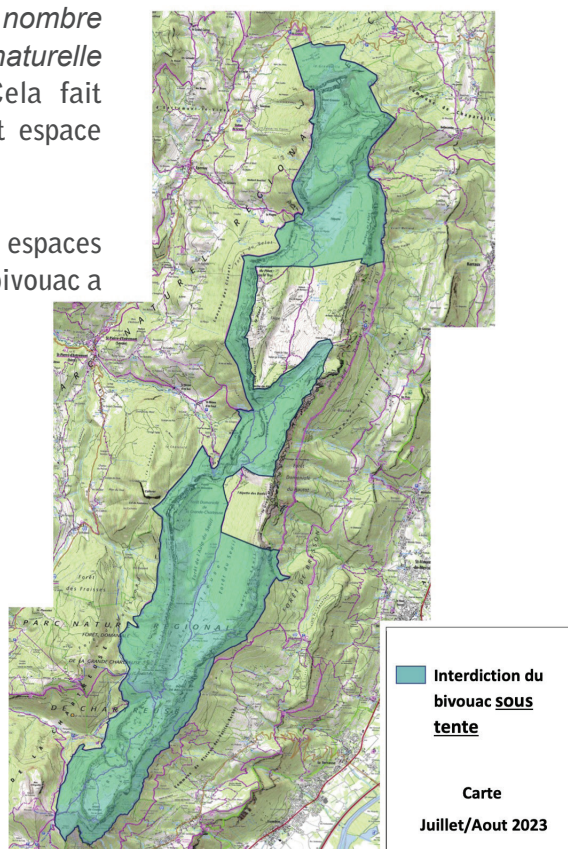
- Les 13, 14 et 15 octobre se dérouleront les « rencontres de la petite-enfance » avec de nombreuses animations et conférences. Retenez la date, de plus amples informations seront diffusées ultérieurement.

L'ART DE BIVOUAQUER RESPONSABLE SUR LA RÉSERVE NATURELLE

250 000 personnes au minimum sur 4450ha : c'est le nombre de personnes qui fréquentent l'espace de la réserve naturelle des hauts de Chartreuse (RN) en une année....* Cela fait beaucoup de monde qui souhaite profiter ou utiliser cet espace fragile à des fins de loisirs ou économiques....

Suite à l'hyper fréquentation constatée dans tous les espaces montagnards en 2020 lors de la pandémie, la pratique du bivouac a explosé également en Chartreuse engendrant des conflits d'usages mais également de nombreux impacts sur les milieux naturels (déchets, démultiplication de foyers de feux alors qu'il est interdit en RN, dérangement de la faune, etc.)

Pour tenter de diminuer ce type d'impacts, plusieurs communes alpines ont mis progressivement en place des restrictions fortes comme l'interdiction totale de bivouaquer. Les communes de la réserve naturelle des hauts de Chartreuse ont, quant à elles, pris la décision en 2021 de restreindre la pratique du bivouac à celle pratiquée uniquement **sans tente**, autrement dit le bivouac « à la belle étoile », le vrai bivouac ! Cette mesure test a été appliquée sur le mois d'août 2021,



accompagnée de beaucoup de sensibilisation sur le terrain et de communication.

Suite à cette première expérience, ces mêmes communes ont décidé de reprendre la mesure d'autorisation du **bivouac uniquement SANS TENTE** (pas de tarp, ni bâche ou autre abri) sur la période allant du **1er juillet au 31 août**, pour les mêmes besoins d'encadrement des activités touristiques et pour limiter les impacts sur le milieu.

Vous pouvez donc poser votre tapis de sol, duvet et sur sac avec votre réchaud gaz si besoin, de la tombée du jour au levé de celui-ci, en profitant des étoiles et de la nature dans laquelle vous serez totalement immergé.

Bon bivouac responsable et bonne nuit étoilée.

**Étude de fréquentation RN des hauts de Chartreuse, ATOU, 1999*

Restant à votre disposition.

Bien cordialement

Suzanne FORET
Conservatrice
Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse
Maison du Parc
38380 Saint Pierre de Chartreuse
Tel : 04 76 88 75 20



UN NOUVEAU SERVICE : LA LOCATION DE VÉLOS SOLIDAIRES !

Suite à l'acquisition des VAE réalisée en début d'année, la communauté de communes cœur de Chartreuse lance son service de location vélos solidaires !

Notre partenaire « Adéquation », spécialisé dans l'insertion par l'emploi, exploite ce service pour le compte de l'intercommunalité.

Les vélos, le matériel et l'équipement de protection contre la pluie sont proposés à des tarifs qui se veulent abordables pour que l'accès à la location d'un vélo ne soit pas un frein.

Le service de location a vocation à permettre l'accès à l'emploi et à la formation à des publics en emplois précaires et qui rencontrent bien souvent des problèmes de mobilité.

L'été sera l'occasion pour certains jeunes du territoire de postuler à leurs premiers jobs et d'être autonomes dans leurs déplacements.

C'est un exemple parmi tant d'autres. Alors si vous avez connaissance de personnes qui pourraient être intéressées, n'hésitez pas à leur en parler et plus globalement à faire la promotion de ce dispositif autour de vous !

ILLIWAP, L'APPLICATION MOBILE DE LA COMMUNE

Pourquoi télécharger cette application ?

- **Pour être informé en temps réel** des événements et incidents importants qui se produisent sur notre commune : festivités communales, fermeture de routes, changements d'horaires de la mairie, etc...

- **Pour vous permettre de communiquer** rapidement avec les élus en :

- signalant un problème (nid de poule, lampadaire défectueux, container à poubelle plein...)
- répondant à de courts sondages
- déposant une suggestion dans la boîte à idées

**Parlez-en autour de vous : cet outil sera d'autant plus efficace que nous serons nombreux à l'utiliser !
Les premiers utilisateurs sont très satisfaits.**

Application gratuite, sans inscription, made in France et disponible sur www.illiwap.com

Précisons que les administrateurs n'ont aucun moyen de savoir qui est inscrit ou non sur notre station. Nous n'avons accès qu'à des statistiques. Aucune donnée personnelle n'est stockée.

Vous pouvez également passer à la bibliothèque aux jours et heures d'ouverture pour vous faire expliquer l'installation et l'utilisation par des bénévoles si besoin : la plupart d'entre eux peuvent vous accompagner.

illiwap
L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !
À DESTINATION DES CITOYENS

Guide du citoyen
Suivre l'actualité de ma commune

Mairie d'Entremont-le-Vieux

“ Comment recevoir toutes les infos de ma commune en temps réel sur mon smartphone ? ”

Événements, réunions, coupures d'eau ou d'électricité, alertes météo, consignes sanitaires... Recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en **SEULEMENT 3 ÉTAPES !**

01 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP

Sur Google Play (Android) | Sur AppStore (iOS) | Sur App Gallery (Huawei)

02 RECHERCHEZ VOTRE COMMUNE

Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application

Scannez le QR Code via le lecteur intégré

03 SUIVEZ VOTRE COMMUNE

Cliquez sur le bouton **S'ABONNER** pour vous abonner à l'actualité de la commune

RECEVEZ LES NOTIFICATIONS

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.

Restez informé en temps réel et en lien avec votre commune.

LES AVANTAGES !

- GRATUITE** Téléchargement gratuit et sans engagement.
- SANS INSCRIPTION** Pas d'email, pas de numéro de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée.
- SANS PUBLICITÉ** Recevez les informations sans être gêné par l'apparition de publicité.

LE COIN DES ASSOCIATIONS

ENFIN ! LE GRAND RETOUR DE LA FÊTE DES PAYSANS ET ARTISANS : C'EST LE 27 AOÛT !

Telle une Arlésienne, celle-ci s'est faite désirer plusieurs étés avant de revenir animer Entremont-le-Vieux le dimanche 27 août prochain. Mais ça y est, tout le monde est dans les starting blocks pour vivre ensemble une journée exceptionnelle. Partant de l'adage qu'unis on va plus loin et on est plus fort, le groupement des artisans, la SICA coopérative fromagère, la mairie d'Entremont-le-Vieux et l'office de tourisme ont répondu présents pour coorganiser ce qui reste le temps fort estival de notre vallée.

Le Groupement des Paysans et Artisans (GPA) prend en charge l'organisation du marché artisanal avec une cinquantaine de stands d'artisans et de producteurs locaux de qualité. Le GPA gère aussi, en lien avec des associations du territoire, le pôle buvette/restauration, si important pour satisfaire nos chers visiteurs. Mélomanes avertis, les membres du groupement ont aussi pensé à une partie festive : batucada.... La SICA quant à elle met en place toutes les animations pédagogiques autour du thème de l'agriculture (mini ferme, fabrication de fromage...). A l'heure de l'écriture de cet article, tout n'est pas encore finalisé, donc... des surprises vont se glisser encore dans la riche programmation. Gageons que la SICA nous prépare de bien beaux moments.

Et pour la partie logistique la mairie d'Entremont-le-Vieux se démène pour que les visiteurs puissent être accueillis et se garer de façon sereine. Un travail plus que nécessaire et pas forcément simple.

Enfin la belle équipe de l'office de tourisme intercommunal prend en charge la partie communication la coordination générale, une mission ô combien importante et sans laquelle la fête n'aurait pas lieu !

Nous cherchons encore des bénévoles pour cette journée (contact office de tourisme 04 79 65 81 90)

Merci de votre présence lors de cette belle manifestation !

LE PARACHUTAGE DE L'ALPETTE, PRINTEMPS 1944

Au printemps 1944 à l'Alpette, a eu lieu un parachutage organisé par la résistance et le maquis du coin. Un soir de pleine lune des containers furent largués par des avions venant d'Angleterre.

Tout fut préparé dans le plus grand secret et le largage fut annoncé sur les ondes par le message suivant : « Empêcher les vieilles filles de jouer avec le tour de la serrure ».

Les armes contenues dans ces containers étaient destinées au maquis des Marches.
Le 2 juin 2023 c'est lors d'une conférence que Gérard Martenon nous a présenté ce fait historique, inconnu de la plupart des 132 personnes présentes dans la salle polyvalente.
Nous vous donnons rendez-vous le **samedi 30 septembre et le dimanche 1 octobre 2023** pour une exposition « **L'école d'autrefois aux Entremonts** ». Nous recherchons toujours des photos d'école pour illustrer cette exposition.

Association mémoire des Entremonts

AGENDA

<u>Samedi 24 juin</u>	Réouverture du musée
<u>Dimanche 9 juillet</u>	Marché de la création à St-Pierre d'Entremont
<u>Mercredi 12 juillet</u>	Conférence sur la grotte Cosquer au musée de l'ours des cavernes
<u>Jeudi 13 juillet</u>	Feu d'artifice de la fête nationale du 14 juillet à St-Pierre d'Entremont Savoie
<u>Vendredi 11 et samedi 12 août</u>	Nuit des étoiles
<u>Mardi 15 août</u>	Fête paroissiale: repas champêtre et musical sur la place du village
<u>Dimanche 27 août</u>	Fête des paysans et artisans
<u>Samedi 30 septembre</u>	Inauguration du musée Exposition «l'école d'autrefois aux Entremonts»
<u>Dimanche 1 octobre</u>	Exposition «l'école d'autrefois aux Entremonts»
<u>Du 13 au 15 octobre</u>	Rencontres de la petite-enfance
<u>Tout le mois d'octobre</u>	Octobre rose et le mois de la nuit

ETAT CIVIL

CARNET ROSE

Line BERTHET, fille d'Anaïs LEDUCQ et Anthony BERTHET, née le 25 mars 2023 (La Grenery)
Louisa BRACHET, fille de Lydie MENGUAL et Sylvain BRACHET, née le 31 mars 2023 (Les Martenons)
Gwendal SCANAVINO, fils de Charlotte BERTRANDE et Pierre SCANAVINO, né le 19 mai 2023 (Les Teppaz)

MARIAGE

Éponine SORET et Jérémy ROUABLE le 27 mai 2023 (Les Gandys)

DÉCÈS

Yvonne BERTHET, née CHABORD le 16/06/1927 et décédée le 07/04/2023 (La Grenery)
Daniel MONIN, né le 24/08/1963 et décédé le 13/05/2023 (La Plagne)

Vous pouvez vous abonner au bulletin municipal pour le recevoir dans votre boîte mail en avant-première et en couleur. Il suffit d'en faire la demande en écrivant à : communication.entremont@gmail.com



Mairie d'Entremont-le-Vieux

Le Bourg
73670 Entremont-le-Vieux

Téléphone : 04.79.65.82.48
Messagerie : mairie@entremont-le-vieux.com
Site internet : www.entremont-le-vieux.com

ENTREMONT-LE-VIEUX **LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME...**

est édité et imprimé par la mairie d'Entremont-le-Vieux
Retrouvez ce bulletin en couleur sur notre site www.entremont-le-vieux.com

Directrice de la publication : Anne LENFANT
Responsable de la publication : Laura CURIALLET
Comité de rédaction : cellule communication
Tirage : 420 exemplaires